



La lettre du Kaïcedrat

Mars 2010

L'Association des Amis de l'Hôpital Principal de Dakar fondée en avril 2009 (JO du 25 avril 2009 sous le N° 1242) a vu ses statuts modifiés par une assemblée générale extraordinaire le 20 janvier 2010.

Pourquoi ces modifications ?

Il nous a semblé utile à côté de nos actions en faveur de l'hôpital principal de Dakar d'avoir une action en santé rurale. Les statuts ont donc été amendés dans ce sens et un conseil d'administration a été créé.

Les objectifs de l'association sont :

- Soutenir les activités de l'hôpital principal de Dakar, participant au service public, tant dans la formation de son personnel que dans l'acquisition d'équipements.
- Développer des actions décentralisées d'éducation sanitaire, de médecine rurale et des missions de médecine spécialisée à l'intérieur du pays.
- Soutenir les actions de lutte contre les maladies ophtalmologiques des populations défavorisées.

Elle recherche les moyens financiers permettant de parfaire la formation du personnel médical et paramédical.

Elle recherche les possibilités d'obtenir et de faire transporter du matériel technique médical et logistique vers l'hôpital principal et les centres médicaux décentralisés qu'elle aura créés.

L'association a encore pour objet de :

- a) Faire connaître par tous les moyens appropriés les points de vue de l'association en dehors du cercle de ses adhérents, et plus particulièrement aux élus et responsables des collectivités publiques, aux responsables des entreprises et aux autorités politiques, administratives et professionnelles, en France et à l'étranger ;
- b) Contribuer au développement des connaissances de ses membres notamment par la l'organisation d'actions professionnelles, culturelles ou de formations, ou la participation à des formations dispensées par des établissements d'enseignement, la publication d'ouvrages ou tout autre moyen approprié.

L'association est totalement indépendante des structures gouvernementales et assure un partenariat avec la direction de l'Hôpital Principal de Dakar pour des échanges sur les actions possibles.

Après l'AG extraordinaire, le Conseil d'administration est le suivant :

- Monsieur François Aribaud
- Monsieur Jacques Chaigneau
- Docteur Gilles Degois
- Docteur Patrice de Laage
- Docteur Patrick Dewavrin
- Monsieur Nicholas Fox-Weber
- Docteur Georges Isserlis
- Docteur Francis Klotz
- Docteur Guido Zosimo Landolfo
- Docteur Madické Ndao

Bureau:

Président : Francis Klotz
Secrétaire général : Guido Zosimo Landolfo
Trésorier : François Aribaud

Les actions de l'association ont consisté entre octobre 2009 et février 2010 à rechercher du mobilier et du matériel médical et à le faire transporter vers l'hôpital principal de Dakar : **120M³** ont ainsi été acheminés contenant du matériel précieux et utile.

La participation au plan de formation des personnels de l'hôpital est à l'étude et débouchera prochainement sur la prise en charge d'un certain nombre de missions et de stages.

Notre projet en santé rurale est la création d'un centre de santé au Sénégal oriental pour assurer la coordination d'équipes médicales mobiles et la lutte contre les maladies ophtalmologiques

- Au Sénégal oriental les villageois sont en moyenne à plus de 40 km d'un poste de santé, où ils ne trouvent souvent qu'un personnel non qualifié et très peu de médicaments. Notre action vise à améliorer l'accessibilité aux soins et à faciliter la prévention. Nous l'envisageons sur le modèle suivant :
- Création d'un centre de santé à environ 50 km de Tambacounda sur la route allant vers Bakel. Ce centre sera le point de départ d'équipes mobiles médicales qui rayonnent en toile d'araignée dans les villages situés aux alentours, avec un chronogramme spécifique permettant la prévision du passage et sa préparation par les agents de santé communautaire de ces villages.

- Organisation de sessions de formation et de recyclage des agents de santé par ce même centre, sous la direction d'un médecin de santé publique qui sera responsable des équipes mobiles et d'un secteur de consultation et d'hospitalisation d'urgence destiné aux malades atteints d'affections aiguës diagnostiquées lors des tournées.
- Construction d'un bloc de consultation et de chirurgie ophtalmologique attenante à ce centre, dont la gestion sera assurée par l'Association LEEKET Bi. Cette unité y recevra des missions franco-sénégalaises de spécialistes pour des sessions de diagnostic et de traitement chirurgical des affections ophtalmologiques.

Objectifs visés et résultats attendus

- 1) La mise en place de deux équipes mobiles médicales composées d'un jeune médecin, d'un infirmier, d'un éducateur sanitaire et d'un chauffeur sera le premier défi à relever. Elles passeront dans un nombre de villages déterminé, à jour donné, selon un chronogramme précis avec un temps entre deux passages qui ne dépassera pas deux semaines. Dans chaque village, un agent de santé communautaire formé au centre de coordination, accueillera l'équipe mobile dans une case de santé construite par le village. Il rassemblera une population dédiée pour le programme d'éducation sanitaire et ciblera les malades qui devront être examinés et/ou suivis par le médecin. Les femmes enceintes, les diabétiques et les hypertendus seront auscultés régulièrement. Le but est de diminuer la morbidité et de lutter contre la mortalité materno-infantile dans des régions déshéritées et isolées. Selon les résultats obtenus une ou deux autres équipes mobiles seront mises en place.
- 2) La formation des agents de santé communautaire et d'éducateurs sanitaires sera un objectif majeur du centre et se fera par sessions.
- 3) L'accueil et l'encadrement de missions de chirurgie spéciale et d'ophtalmologie sera un autre but du centre qui doit devenir une référence dans le dépistage et le traitement des maladies ophtalmologiques de cette région rurale.

Population concernée : La région d'implantation du centre compte quelque 650 000 habitants avec une faible densité de 14 habitants au km². Les femmes constituent 51% de la population et les jeunes de moins de 19 ans 58%. Le taux de pauvreté est de 76% et l'analphabétisme des femmes est de 85%. Le centre des équipes mobiles médicales desservira entre 50 et 75 villages sur les 1 300 que compte la région.

Informations pratiques :

- Afin d'harmoniser les appels à cotisation sans pour autant pénaliser nos adhérents de la première heure, le Bureau de l'Association a décidé de prolonger la couverture de la cotisation que vous avez payée à l'année 2010. Le renouvellement de votre cotisation ne sera donc dû qu'en 2011. Le montant de 50 euros par année restera inchangé.
- Une nouvelle adresse e-mail pour l'Association a été créée. Il s'agit de : kaicedrat@hotmail.fr
- Pour ceux qui reçoivent ce courrier par la poste, merci de nous envoyer votre adresse email pour que les prochaines informations vous soient transmises électroniquement. C'est plus rapide, plus facile et moins coûteux.

Nous comptons sur votre soutien en 2010 !

Adresse : AHP 68 boulevard de Strasbourg 75010 Paris

Cotisation annuelle :

Membre actif : 50 euros à verser par chèque à l'ordre « *amis de l'hôpital principal de Dakar* »

Ou par virement sur le compte Société Générale N° : 30003 03010 00037260185 15

Membre bienfaiteur : selon les possibilités

Un reçu vous sera systématiquement adressé.